

Zeitschrift: D'égal à égale!
Herausgeber: Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura
Band: 9 (2009)
Heft: 9

Artikel: De 1996 à 2007, onze années passées à EGA
Autor: Marti Gigon, Karine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-352589>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De 1996 à 2007, onze années passées à EGA

Karine Marti Gigon

Cheffe du Bureau de l'égalité de 1996 à 2007

«Nous sommes tous la somme de trajectoires et de fragments d'identités complexes qui nous composent mais ne nous définissent pas.»

Valérie Toranian – Pour en finir avec la femme



Un irrésistible besoin de justice et un très grand sentiment d'injustice, voilà en quelques mots le fondement de ma motivation d'alors.

1996, entrée en vigueur de la LEg

Entrée en janvier 1996 au BCF (c'est ainsi que le service s'appelait encore), j'avais le sentiment de pouvoir être utile, de pouvoir faire bouger les choses. La même année entrait en vigueur la Loi fédérale sur l'égalité, loi fort attendue ! Nous savions toutes et tous que les inégalités étaient criardes et que les femmes étaient loin d'être considérées comme les égales des hommes notamment dans le domaine du travail. La Loi sur l'égalité apparaissait donc comme un outil précieux pour appuyer nos revendications. Elle le fut et l'est encore.

Déjà de nombreux acquis... et pourtant

Droit de vote et d'éligibilité, contraception et ouverture théorique de tous les métiers aux femmes étaient des acquis formidables mais encore insuffisants à mes yeux.

Pourquoi fallait-il encore se justifier, prouver, voire surpasser un collègue masculin pour pouvoir avoir sa chance dans le monde du travail ? Pourquoi fallait-il péniblement négocier le partage des tâches domestiques ? Pourquoi fallait-il supporter les regards réprobateurs lors de la reprise du travail après la naissance d'un enfant ? Tout cela démontrait bien que les mentalités n'avaient guère évolué. Le poids de la coutume était bien présent parmi les hommes... mais étrangement aussi parmi les femmes !

La société change, la famille aussi !

Au cours de ces vingt dernières années, les structures familiales ont pourtant profondément changé en Europe. Baisse du nombre de mariages, augmentation des divorces occasionnent une multiplication des formes de vie individuelle. Les couples sans enfants, les familles monoparentales voient leur nombre augmenter. Une diminution évidente du taux de natalité se fait également sentir. Le renouvellement des générations n'est plus assuré avec pour conséquence la mise en péril de notre système d'assurances sociales basé sur la répartition. La famille traditionnelle (enfants, père travaillant à plein temps et mère au foyer) composait notre pays de façon très

majoritaire (environ 70 % des familles) dans les années 70. En 1990, seules 54 % des familles se reconnaissaient encore dans ce descriptif et ce pourcentage continue de baisser (environ 40 % pour l'année 2000).

La notion de famille a donc évolué. Alors qu'auparavant le mariage constituait l'élément central de la notion de famille, on penche aujourd'hui pour le critère de la présence ou non d'enfants pour caractériser la famille. Il faut être conscient que la nouvelle répartition des tâches à l'intérieur des couples et l'émergence de forme de vie commune fondée sur le partenariat suscitent des demandes d'adaptation des structures d'accueil pour les enfants et des systèmes social et fiscal notamment.

Tradition et préjugés ont la vie dure

Partant, il devenait impératif de travailler sur ces fameux changements de mentalités. C'est un travail de longue haleine, travail entrepris par Marie-Josèphe Lachat avant moi et continué par Angela Fleury aujourd'hui. Et pour changer les mentalités, il ne faut pas craindre de compter en termes de génération ! Informer les parents et les enseignant-e-s afin qu'ils élèvent et éduquent les enfants dans le respect des principes égalitaires est un passage obligé. Cela nécessite de nombreuses campagnes de sensibilisation et un grand nombre d'actions dans le terrain, mais c'est à ce prix que nos enfants et nos petits-enfants pourront aborder les relations hommes – femmes de manière équitable.

Souvenirs et moments privilégiés

Mettre en exergue quelques moments forts des 11 années passées au Bureau de l'égalité n'est pas chose aisée. Je retiens

surtout une succession d'instants privilégiés avec mes collègues, avec les membres de nos différentes commissions, avec les femmes s'adressant au Bureau. Durant ces années, j'ai tenté de privilégier l'écoute afin de permettre aux femmes de venir parler de leurs problèmes à la permanence. Parallèlement, nous avons développé différents projets sur deux lignes fortes, à savoir: la violence conjugale et la formation.

S'il est vrai que les résultats sont difficilement mesurables ou quantifiables dans le domaine de l'égalité, nous pouvons toutefois nous réjouir de voir certaines choses évoluer: entrée des femmes dans des postes à responsabilité, révision de plusieurs législations cantonales comme par exemple l'éloignement du conjoint violent et la nouvelle Loi sur la prostitution, création du Centre LAVI, du système de Chèque emploi, mise en place de partenariat et de projets pour les domaines de la violence, de l'apprentissage, du choix professionnel (Oser tous les métiers, Ne limite pas ton choix – deviens IngénieurE), etc.

Mission et partenariat

La mission est vaste, le mandat est large, mais c'est là aussi que se situe tout l'intérêt de cette activité. Savoir maîtriser de nombreux sujets, pouvoir répondre à toutes sortes de questions, avoir l'esprit suffisamment mobile pour travailler sur différents dossiers à la fois, voilà bien des qualités que la petite équipe du Bureau de l'égalité doit posséder. Toutefois, sans des partenariats réguliers, le bilan ne pourrait pas être aussi étoffé. A chaque fois, en fonction du sujet, du thème retenu, il faut associer les personnes et services concernés: une bibliothèque pour une exposition, un service de l'administration pour un projet, une association pour un

événement. Ce travail d'équipe permet d'être plus visible. Il offre également la possibilité de réaliser des projets que les maigres ressources tant financières qu'en personnel ne réussiraient pas à assurer.

Hier, aujourd'hui, demain

A chaque époque, ses questions. A chaque époque, ses solutions. L'égalité est en marche. Tantôt rapide, tantôt plus lente, parfois elle peut même reculer ou pour le moins en donner le sentiment... Faut-il rappeler que les réflexes ne sont acquis qu'à force de répétition ! Partout ! Pareillement dans le domaine de l'égalité. Toutes celles et ceux qui ont travaillé à EGA ont participé à leur manière à la construc-

tion de la « maison égalité ». Pierre après pierre, idée après idée, projet après projet, rapport après rapport, toutes ces contributions alimentent la réflexion et partant, favorisent l'émergence d'une société plus respectueuse des femmes et des hommes. Que cet anniversaire permette de jeter un regard en arrière pour voir tout ce qui a été fait et qu'il donne un regard vers l'avenir pour voir ce qu'il y a encore à faire.

«Demain se prépare et se construit à partir d'une connaissance du passé, d'une conscience du présent et d'une certaine idée de l'avenir.»

Clémentine Autain – Alter égaux, invitation au féminisme